

**SAINT-PARDOUX-SOUTIERS**

# « Le château d'eau du Poitou »

La commune vient de décrocher un financement de la Région et peut se lancer dans le dispositif Nature et Transition, grâce à un projet ambitieux.

C'est un projet important qui vient de trouver une issue heureuse. La commune de Saint-Pardoux-Soutiers a décroché un financement de la Région et peut se lancer dans le dispositif Nature et Transition. Pascal Poublanc, maire délégué, revient sur cette initiative environnementale locale.

**En quoi consiste Nature et Transition ?**

Pascal Poublanc : « C'est un projet collectif autour des zones humides, chemin bocager et vergers qui vont dans le sens du projet de parc naturel régional en Gâtine.

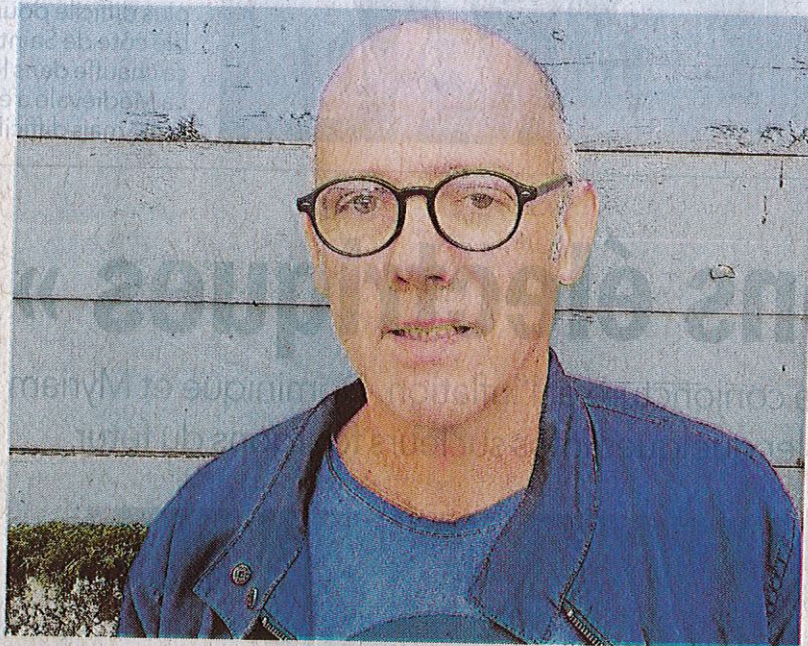
« Notre région est le château d'eau du Poitou. La plupart des rivières prennent leur départ dans notre territoire, d'où l'intérêt de préserver cet écrin. Les agriculteurs y participent grandement ainsi que les communes présentes dans cette zone. »

**Comment la commune agit-elle ?**

« Saint-Pardoux-Soutiers, par son projet ambitieux, peut être un fer de lance. Le projet Nature et Transition d'un budget global de 143 000 € et financé par la Région à hauteur de 89 476 € est un levier. Placée en zone Natura 2000 aux trois-quarts, la commune est déjà soumise à des règles environnementales. Les agriculteurs aussi. S'engager dans ce projet, c'est continuer nos efforts. »

**Quand sera mis en place le projet ?**

« Officiellement, ce projet a débuté le 17 octobre pour trois années, mais nous n'avons pas attendu cette date pour agir. Deux actions significatives sont engagées, l'une avec la création encore en cours d'une mare pédagogique dans le village Les Tou-



Pascal Poublanc, maire délégué de Saint-Pardoux-Soutiers.

ches et l'achat d'un terrain de 6 hectares en zone humide, mitoyen avec le site de la Bazonière et qui va jusqu'à la Viette. Une des priorités est de porter notre attention sur cet affluent majeur du Thouet, d'en faire une zone d'observation et de le rendre accessible à tous, aux pêcheurs comme aux promeneurs en créant un chemin. »

**Quelles sont les autres actions ?**

« Il y a de nombreux terrains d'actions en vue, en partenariat avec Deux-Sèvres Nature environnement, le Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, Bocage pays branché et la Buissonnante. Les premières actions seront un travail d'observation pour faire l'inventaire des mares, zones humi-

des, haies et chemins remarquables, des arbres têtards, fruitiers pleins vents et repérer les oiseaux qui y vivent. Et un projet, créer un verger pommes-poires de variété ancienne sur le terrain acquis de 6 hectares. »

**Quel est votre but ?**

« Restaurer, préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel de la commune avec la volonté d'associer les habitants en créant des ateliers participatifs et en menant des actions pédagogiques ces trois années auprès des deux écoles. Une place importante sera faite aux agriculteurs, sur l'intérêt notamment des mares, haies ou arbres têtards. »

La rédaction avec Carl THIRE, correspondant